

## FEMMES ET ASSOCIATIONS

Marie-Christine VERGIAT

### Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale

La place des femmes dans les associations a longtemps été un sujet mal connu, voire inexploré. C'est une question qui n'avait pas été posée, du moins de façon globale, jusqu'en 1998, date des 1ères Assises nationales de la vie associative<sup>1</sup> et il a fallu l'enquête sur les conditions de vie des ménages de l'Insee de 2002 et surtout le travail de Viviane Tchernonog<sup>2</sup> sur le profil des dirigeants associatifs pour disposer d'éléments véritablement exploitables.

Que ressort-il de ces études ?

**Les femmes sont moins engagées que les hommes dans les associations.** D'abord,, elles y adhèrent moins : seulement 40 % des femmes adhèrent à une association en 2002 contre 49 % des hommes mais on peut signaler que l'écart se resserre puisque ces chiffres étaient respectivement de 34 et 52 % en 1983. Cet engagement reflète aussi en grande partie le rôle social traditionnel des uns et des autres. Les hommes sont plus engagés dans les associations professionnelles, civiques, de loisirs ou sportives et en matière de logement et de développement local alors que les femmes s'investissent plus dans les associations de parents d'élèves, les associations religieuses et les clubs de 3<sup>ème</sup> âge. Les femmes se tournent aussi plus souvent vers la culture, l'éducation et la santé.

**Elles sont aussi moins souvent bénévoles que les hommes :** 45 % des bénévoles sont des femmes et 22 % des femmes ont une activité bénévole contre 30 % des hommes et ce, alors même qu'elles demeurent, même si cela évolue, moins actives que les hommes. Cela vaut d'ailleurs y compris pour les personnes les plus âgées alors que les femmes y sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Il convient de noter que la première cause invoquée par les femmes pour expliquer leur moindre engagement est le manque de disponibilité. Parions avec Viviane Tchernonog que l'évolution de l'engagement professionnel des femmes tout comme l'augmentation de leurs qualifications, qui devraient à terme faire évoluer la répartition traditionnelle des tâches éducatives et ménagères, conduiront à faire bouger de façon de plus en plus positive l'engagement des femmes dans les associations. Notons en ce domaine que **les femmes les plus engagées sont des femmes qui vivent dans un couple où le conjoint est lui-même engagé.**

En revanche, **les femmes comme les hommes s'engagent plus au fur et à mesure que leur niveau de diplômes augmente.** Leur taux d'engagement est le même que les hommes pour celles qui ont un niveau d'études secondaires ou supérieures.

Autre élément positif : **les femmes travaillent plus dans les associations que les hommes.** En effet , 68 % des 1,3 millions emplois salariés existants dans les associations sont occupés par les femmes. Cela s'explique par un engagement très orienté des femmes dans certains champs d'activité (les mêmes qu'en matière bénévole : social, santé, éducation), par la grande part d'emplois de services existants dans les associations, secteur dans lequel les emplois féminins prédominent, ce qui rejoint la nature des emplois associatifs occupés (accueil, secrétariat) mais aussi par un niveau très élevé d'emplois précaires dans les associations<sup>3</sup> (CDD, contrats aidés, travail à temps partiel) qui sont surtout occupés par des femmes dans les associations comme dans le reste de l'emploi salarié.

Enfin, il convient de relever que, dans l'ensemble des autres secteurs socio-économiques, **les femmes ont moins accès aux postes de responsabilités que les hommes.** Plus ou moins 40 % d'entre elles seulement occupent des postes de responsabilité. Cela recouvre plus ou moins leur taux d'engagement mais qu'elles occupent beaucoup moins que les hommes des postes effectifs de direction (seulement 23 % des postes de présidence sont occupées par des femmes). Il convient aussi de relever que les femmes dirigeantes associatives sont plus nombreuses dans les associations employeurs que dans les associations sans salarié et qu'elles sont même majoritaires dans le secteur sanitaire et social. Notons que le « plafond de verre » existe dans le secteur associatif comme partout ailleurs et que plus les associations sont importantes en termes d'effectifs et de budgets, moins on y retrouve des femmes à des postes de responsabilité<sup>4</sup>.

Face à ce constat, la DIES<sup>5</sup> (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) a engagé depuis plusieurs années avec le monde associatif une réflexion sur l'accès des femmes aux responsabilités des associations (voir le site [www.associations.gouv.fr/article.php3?id\\_article=30](http://www.associations.gouv.fr/article.php3?id_article=30)). Plusieurs associations se sont engagées en ce domaine. Citons notamment la FNARS, la Ligue de l'enseignement, le CNOSEF et Coordination Sud.

Ce travail a débouché sur la publication d'un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations et d'un guide méthodologique d'appui à l'égalité d'accès entre les femmes et les hommes ([www.coordinationsud.org/article.php3?id\\_article=2081](http://www.coordinationsud.org/article.php3?id_article=2081))<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Atelier présidé par Monique Mitrani

<sup>2</sup> Enquête conduite en 2003 par le laboratoire Matisse du CNRS

<sup>3</sup> 1,6million d'emplois dans les associations mais seulement un million d'emplois en équivalent temps plein.

<sup>4</sup> Voir les enjeux de la participation des femmes à la vie associative –colloques des 26 avril 2001 et 15 mai 2002

<sup>5</sup> Décret n°2006-151 du 13 février 2006

<sup>6</sup> Ces documents sont disponibles à la DIES 14 avenue Duquesne 75 350 Paris Tel 01 40 56 62 01